

Conseil de développement

27 septembre 2010

Compte-rendu

- | | |
|--|-----|
| 1) Installation du Conseil | P.3 |
| 2) Election du Président | P.3 |
| 3) Bilan de l'action du Conseil de développement | P.3 |
| 4) Présentation du Contrat de Pays 2007 – 2010 | P.4 |

		Présent	Absent	Excusé
ComCom Côte d'Albâtre				
BLONDEL	Odile	X		
CAPRON	Jean	X		
DUCROC	Christian	X		
GOEDRAAD	Daniel	X		
HEROUARD	Philippe		X	
HERVIEUX	Françoise	X		
KASSIS	Johanna	X		
LEPREUX	Alain		X	
OUVRY	Jean-François		X	
STALIN	Jérôme	X		
ComCom Entre Mer & Lin				
KAYALI	Anne-Marie	X		
LEGRAND		X		
LHERONDEL	Stéphane	X		
MALPEL	Jean-Philippe	X		
QUESNEL	Laurence			X
SAUMON	Céline		X	
ComCom Plateau de Caux-Fleur de Lin				
BONNET	Thierry		X	
BORIE	Florence	X		
CARE	Fabienne	X		
FOLLET	Philippe	X		
LECUYER	Mathilde		X	
ROUSSEL	Hubert	X		
THILLAIS	Olivier		X	
ComCom de la Région d'Yvetot				
AiT	Reza		X	
BIVEL	Céline	X		
CHARRON	Jacques	X		
COUTURIER	Charles	X		
HURARD	Marcel	X		
LEROUGE	Claude		X	
LEROY	Philippe		X	
LOQUEN	Véronique	X		
MONVILLE	Jean-Paul		X	
PESQUEUX	Jocelyn		X	
ComCom de Yerville-Plateau de Caux				
BAPAUME	Anne-Marie		X	
DESPIERRE	Daniel			X
GALLOIS	Hervé		X	
GUICHARD	Christian		X	
NEUFVILLE	Hervé		X	
NEYRA	Jean-P		X	
RAULET	Patrick	X		
VIN	Jean-Pierre	X		
		22	17	2

Monsieur Jean-Nicolas ROUSSEAU, Président du Syndicat Mixte, Président CC Plateau de Caux – Fleur de Lin

Présent

Monsieur Jérôme LHEUREUX, Vice-président du Syndicat Mixte, Président CC Entre Mer et Lin

Présent

Monsieur Gérard COLIN, Vice-président du Syndicat Mixte, Président CC Côte d'Albâtre

Excusé

Monsieur Gérard LEGAY, Vice-président du Syndicat Mixte, Président CC Région d'Yvetot

Présent

Monsieur Alfred TRASSY-PAILLOGUES, Vice-président du Syndicat Mixte, Président CC Yerville – Plateau de Caux

Excusé

Monsieur Guillaume MATHON, Directeur du Syndicat Mixte

Présent

Mademoiselle Julie HENNART, Agent de développement culturel

Présente

1) Installation du Conseil

22 présents

17 absents

2 excusés

Après présentation de chacun des membres, le Conseil est installé.

2) Election du Président

Seul Monsieur Charles COUTURIER est candidat.

L'Assemblée accepte le principe d'un vote à mains levées.

VOTES POUR : 22

VOTE CONTRE : 0

Abstention : 0

Monsieur Charles COUTURIER est élu Président du Conseil de développement du Pays Plateau de Caux Maritime.

3) Bilan de l'action du Conseil de développement 2005 / 2009

112 membres

Président : Alain Damamme

19 réunions du Conseils de développement se sont tenues de juin 2005 à janvier 2009

3 réunions plénières (108 membres) :	juin 05, juin 06 et janvier 09
4 réunions du groupe de travail Economie (18 membres) :	janvier 06, mars 06, mai 06, avril 07.
3 réunions du groupe de travail Agriculture (16 membres) :	février 06, avril 06, avril 07.
3 réunions du groupe de travail Urbanisme (20 membres) :	février 06, avril 06, avril 07.
3 réunions du groupe de travail Population (18 membres) :	janvier 06, mars 06, avril 07.
3 réunions du groupe de travail Tourisme (19 membres) :	janvier 06, mars 06, avril 07.

De janvier à mai 2006, les groupes de travail du Conseil de Développement se sont réunis afin de soumettre au Plateau de Caux Maritime un ensemble de propositions qui ont guidées le Pays dans sa réflexion pour la définition des axes de développement du Contrat de Pays 2007-2013. Ces propositions, sous forme de synthèse, ont été présentées le 14 juin 2006 à Saint-Valery-en-Caux en séance plénière. Au Cours du mois d'avril 2007, tous les groupes de travail se sont réunis afin de proposer des actions concrètes de développement pour le programme d'actions 2007-2010 du Contrat de Pays. Les propositions du Conseil en matière de Santé (Réseau local) et de développement économique (pour les Zones d'activités) ont notamment été reprises.

Rappelons enfin que les groupes de travail Urbanisme et Agriculture ont été associés à la réalisation et au pilotage de la Chate paysagère.

4) Présentation du Contrat de Pays 2007 – 2010

Le Contrat de Pays du Plateau de Caux Maritime a pour objet de contribuer au développement local du territoire en mettant en œuvre les enjeux de la Charte de développement. La Région Haute-Normandie et le Département de la Seine-Maritime apportent leur soutien à la réalisation d'actions en déclinaison de ces enjeux, au regard de leurs orientations respectives.

Les Axes de développement du Contrat de Pays 2007-2013 :

- 1) Développer les Zones d'Activités et les Hôtels d'entreprises
- 2) Miser sur le Tourisme comme atout majeur
- 3) Développer l'attractivité culturelle du territoire
- 4) Penser les projets à l'échelle de la Durdent
- 5) Maîtriser l'urbanisme sur le territoire du Pays
- 6) Toujours plus et de meilleurs services à la population
- 7) S'inscrire dans une démarche transversale de Développement durable

Principe financier :

Le montant prévisionnel du Contrat s'élève à 40 141 918 € répartis entre les partenaires de la façon suivante :

- Les maîtres d'ouvrages (le Pays Plateau de Caux Maritime, les Communautés de communes, les Communes et les associations...) pour un montant prévisionnel de 19 107 452 € (soit 47,60 % du montant prévisionnel total du Contrat),
- La Région Haute-Normandie pour un montant prévisionnel de 8 486 281 € (soit 21,14 % du montant prévisionnel total du Contrat), dont 7 060 731 € de FRADT,
- Le Département de la Seine-Maritime pour un montant prévisionnel de 8 572 994 € (soit 21,36 % du montant prévisionnel total du Contrat), dont 4 568 579 € de FDADT,
- Les autres partenaires non signataires du Contrat de Pays pour 3 975 191 € (soit 9,90 % du montant prévisionnel total du Contrat).

Durée du Contrat :

Le Contrat de Pays est signé pour la période 2007-2013.

Il fera l'objet d'une révision en 2010. Les parties pourront ainsi procéder à l'évaluation des actions menées, en particulier des études conduites en vue de la réalisation d'actions pour la période 2011-2013. Le Département et la Région se positionneront lors de cette révision sur l'éligibilité de nouvelles actions au Contrat, ainsi que sur la poursuite des actions déjà engagées ou inscrites en fiches projet. Le montant du Contrat de Pays sera alors revu par avenant.

PROGRAMME D' ACTIONS

I. DEVELOPPER LES ZONES D' ACTIVITES ET LES HOTELS D' ENTREPRISES

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1. Aménagement de la ZA de Clermont à Saint-Valery-en-Caux | CC Côte Albâtre |
| 2. Extension de la ZA Champs de Courses à Doudeville | CC Plateau de Caux - Fleur de Lin |
| 3. Création d'un Hôtel d'entreprises intercommunal | CC Plateau de Caux - Fleur de Lin |
| 4. Création d'un Hôtel d'entreprises intercommunal | CC Yerville - Plateau de Caux |
| 5. Aménagement du Parc Activités Bois de l'Arc à Yerville | CC Yerville - Plateau de Caux |

II. MISER SUR LE TOURISME COMME ATOUT MAJEUR

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1. Aménagement du front de mer Saint-Valery-en-Caux | Commune de Saint-Valery-en-Caux |
| 2. Aménagement du front de mer Veules-les-Roses | Commune de Veules-les-Roses |
| 3. Etude pour la mise en place d'un plan de déplacements | Commune de Veules-les-Roses |
| 4. Portes de navigation du port de Saint-Valery-en-Caux | CC Côte Albâtre |
| 5. Redynamisation du centre bourg | Commune du Bourg Dun |
| 6. Aménagement du centre bourg | Commune d'Allouville-Bellefosse |
| 7. Création d'une passerelle piétonnière | CC Yerville - Plateau de Caux |
| 8. Aménagement d'une maison de l'environnement marin | CC Côte Albâtre |
| 9. Création d'un complexe d'animation | Association Le CHENE |

III. DEVELOPPER L' ATTRACTIVITE CULTURELLE DU TERRITOIRE

- | | |
|---|--|
| 1. Etude pour le développement culturel du Pays | Syndicat Mixte Pays Plateau de Caux Maritime |
| 2. Mise hors d'eau du Cloître des Pénitents | Commune de Saint-Valery-en-Caux |
| 3. Réhabilitation de la Chapelle Saint Louis | Commune d'Yvetot |
| 4. Aménagement du Manoir du Fay | Commune d'Yvetot |

IV. PENSER LES PROJETS A L' ECHELLE DE LA DURDENT

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1. Aménagement du Village des Arts | Commune du Hanouard |
| 2. Etude pour le développement touristique d'Héricourt-en-Caux | CC Plateau de Caux - Fleur de Lin |
| 3. Construction d'une piscine à Cany-Barville | CC Côte Albâtre |
| 4. Mise en place d'un équipement flottant sur le lac de Caniel | CC Côte Albâtre |

V. MAITRISER L' URBANISME SUR LE TERRITOIRE DU PAYS

- | | |
|---|--|
| 1. Elaboration d'un Schéma de cohérence territoriale | Syndicat Mixte Pays Plateau de Caux Maritime |
| 2. Animation du Pays - Agent de Développement | Syndicat Mixte Pays Plateau de Caux Maritime |
| 3. Développement du pôle d'échanges d'Yvetot | Commune d'Yvetot |
| 4.a. Restructuration de la salle du Vieux Moulin | Commune d'Yvetot |
| 4.b. Requalification du quartier Briqueterie - Rétimare | Commune d'Yvetot |

VI. TOUJOURS PLUS ET DE MEILLEURS SERVICES A LA POPULATION

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1. Construction d'un pôle multi-accueil | CC Côte Albâtre |
| 2. Création d'une maison des associations | Commune d'Ouville l'Abbaye |
| 3. Création d'une maison des associations | Commune d'Yerville |
| 4. Aménagements HQE de la maison des associations | Commune de Saint-Martin-aux-Arbres |
| 5. Soutien au Réseau local de promotion de la santé | Hôpital d'Yvetot |
| 6. Création de maisons pluridisciplinaires de Santé | Communes et Communautés de communes |

VII. S' INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE TRANSVERSALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- | | |
|--|--------------------------------------|
| 1. Création du pôle écologique E'Caux Centre | Association ANETH |
| 2. Economie d'énergie dans les bâtiments publics | Communes et Communautés de communes |
| 3. Etude pour la création d'un réseau de chaleur | CC Région d'Yvetot |
| 4. Mise en place d'un Espace info énergie | PNR des Boucles de la Seine Normande |

La prochaine réunion du Conseil de développement est prévue le :

Lundi 8 novembre 2010 à 19H

Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville de DOUDEVILLE

Seront vus à l'ordre du jour le fonctionnement du Conseil de Développement, les Compétences des Communautés de communes et l'état d'avancement du Contrat de Pays.